



Alliance Française

Montevideo

## Modalidades de inscripción a la mediateca de la Alianza Francesa de Montevideo

### *Modalités d'inscription à la médiathèque de l'Alliance Française de Montevideo*

#### 1. Tarifas / Tarifs

Suscripción anual / *Abonnement annuel*: \$1120

Gratuito para los alumnos de la Alianza francesa / *Gratuit pour les élèves de l'Alliance Française*

Por información sobre convenios especiales, comunicarse con el personal de la mediateca /  
*Pour toute information concernant les conventions, s'adresser au personnel de la médiathèque*

#### 2. Documentación necesaria / *Justificatifs à présenter*

Para hacerse socio de la mediateca, es obligatorio presentar una cédula de identidad y una constancia de domicilio (factura UTE, OSE, ANTEL, celular...) / *Pour toute inscription à la médiathèque il est obligatoire de présenter une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe ou portable...)*

#### 3. Culturethèque

Al ser socio de la mediateca, puede acceder gratuitamente a la mediateca digital en línea del Institut Français: Culturethèque. Inscribse en [www.culturetheque.com](http://www.culturetheque.com) o pida al personal de la mediateca que lo haga con usted. No dude en solicitar más información. / *Votre abonnement à la médiathèque vous permet d'accéder gratuitement à **Culturethèque**, la médiathèque numérique en ligne de l'Institut Français. Inscrivez-vous sur [www.culturetheque.com](http://www.culturetheque.com) ou demandez au personnel de la médiathèque de le faire avec vous. N'hésitez pas à demander plus de renseignements.*

#### 4. Préstamo / *Prêt*

3 libros, 2 revistas y 2 historietas por 2 semanas (una renovación si los documentos no están reservados, por teléfono o por mail) / *3 livres, 2 revues et 2 bandes dessinées pour 2 semaines (un renouvellement possible si les documents ne sont pas réservés, par téléphone ou par mail)*

2 CD y 1 DVD por 1 semana (sin renovación posible para los DVD) / *2 CD et 1 DVD pour 1 semaine (pas de renouvellement possible pour les DVD)*



Alliance Française

*Montevideo*

**El retraso en la devolución del material puede implicar una suspensión del préstamo proporcional a la cantidad de días de atraso. / Tout retard dans le retour des documents peut impliquer une suspension du prêt proportionnelle au nombre de jours de retard.**

#### **5. Reservas / Réservations**

Si el documento que Ud. desea consultar está en préstamo, puede reservarlo personalmente o desde nuestro catálogo en línea. Se les avisará cuando el documento solicitado esté disponible y se mantendrá su reserva por 7 días. / *Si le document que vous souhaitez consulter est déjà emprunté, vous pouvez le réserver personnellement ou depuis votre compte abonné. Vous serez averti de la disponibilité du document qui restera réservé à votre nom pendant 7 jours.*

#### **6. Internet**

Se puede acceder a internet por las computadoras de la mediateca o por el WiFi desde su propio material (laptop, teléfono, tableta...) / *Vous pouvez accéder à internet depuis les ordinateurs de la médiathèque et sur votre propre matériel (téléphone, tablette, ordinateur portable...) grâce à la connexion WiFi.*

#### **7. Donación de libros / Don de livres**

Antes de proceder a cualquier donación de libros, les solicitamos tengan a bien consultar nuestro “reglamento de donaciones” (véase más abajo) y contactar al equipo de la mediateca / *Avant de procéder à tout don de livres, nous vous prions de consulter notre “charte des dons” (voir plus bas) et de contacter l’équipe de la médiathèque.*



Alliance Française

*Montevideo*

## Règlement intérieur

### Art. 1 - Accès

- L'accès à la médiathèque et la consultation sur place des documents imprimés sont libres, gratuits et ouverts à tous, dans le respect du règlement affiché dans la médiathèque.
- Les enfants mineurs de 12 ans pourront entrer à la Médiathèque accompagnés de leurs parents, d'un adulte en charge ou de leur professeur qui veillera au respect du règlement.

### Art. 2 – Inscription

- L'inscription est obligatoire pour l'utilisation du multimédia et le prêt de tout document.
- L'inscription se fait sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de 3 mois au plus. Il doit s'acquitter du montant du droit annuel.
- Les changements d'adresse doivent être rapidement signalés. La médiathèque se réserve le droit de demander chaque année, ou à certaines occasions (courrier revenu à la médiathèque), le justificatif de domicile.

### Art. 3 – Prêt de documents

- **Le prêt maximum est de huit documents** : trois livres et deux revues, pour une durée de deux semaines, prêt renouvelable une fois ; deux cd, un dvd et un cédérom pour une durée d'une semaine non renouvelable.
- L'utilisateur est responsable des documents empruntés. Il est tenu d'en prendre soin, et d'en assurer le remplacement ou le remboursement en cas de détérioration ou de perte.
- Le non-retour dans les délais prescrits donne lieu à l'émission d'un rappel. Au deuxième rappel, l'emprunteur est passible d'une suspension du droit au prêt proportionnelle au nombre de jours de retard.



Alliance Française

*Montevideo*

#### Art. 4 – Réserve

- Il est possible de réserver un document par carte. L'adhérent est prévenu par mail de la disponibilité du document, qui lui est retenu pendant une semaine, et est ensuite réintégré dans le fonds. Il est demandé de prévenir dès que possible si l'on n'est plus intéressé par une réservation.
- Tout adhérent peut proposer une acquisition aux bibliothécaires par le biais du cahier de suggestion. Les bibliothécaires se réservent le droit de donner suite ou non à cette suggestion.

#### Art. 5 – Bon usage

- Afin de respecter le travail de chacun, le calme est exigé dans toute la médiathèque. Le silence est de rigueur en salle de lecture. Il est interdit de boire, manger et fumer dans la médiathèque. Les animaux ne sont pas admis. Il est demandé d'éteindre les téléphones portables. Les patins, planches à roulettes, bicyclettes, trottinettes, etc., sont interdits.
- Les bibliothécaires n'assurent pas la surveillance des enfants. La responsabilité en incombe aux parents ou aux personnes les accompagnant. La médiathèque n'est pas responsable des effets personnels des usagers. Elle décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration. Tout comportement injurieux ou agressif envers le personnel ou d'autres usagers entraînera l'exclusion de la médiathèque et, le cas échéant, le dépôt d'une plainte.
- Le personnel est chargé, sous la responsabilité de la responsable de la médiathèque, de l'application du règlement. Tout usager, inscrit ou non, est tenu à l'acceptation de ce règlement. Son non-respect peut entraîner la suspension ou la suppression du droit au prêt.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La direction de la Médiathèque



Alliance Française

*Montevideo*

## Reglamento de donaciones

Desea donar libros (ficción y/o documental) a la mediateca u otras Alianzas de la red. Le agradecemos la atención.

Sin embargo, queremos llamar su atención sobre el hecho de que no podemos aceptar todas las donaciones. De hecho, antes de ser puestos a disposición del público, los documentos serán catalogados, clasificados y equipados. Este tratamiento tiene un costo en tiempo y dinero. Por lo tanto, sólo lo realizamos para los libros que nos habría interesado comprar.

Aceptamos donaciones según los siguientes criterios:

- Publicaciones recientes (tapas y contenidos)
- No se aceptan ediciones de bolsillo, a no ser que estén en excelente estado
- Revistas recientes (menos de 6 meses)
- Ninguna página amarillenta, doblada, o texto subrayado
- Tapas en buen estado
- Ningún manual escolar o manual "profesional"
- No se aceptan VHS ni k7 (soportes obsoletos)

**En caso de volumen importante de donación, por favor envíenos una lista de los documentos en cuestión antes de traerlos a la mediateca para que podamos estudiarla en detalle.**

Para los documentos con valor patrimonial, por favor póngase en contacto con la Biblioteca Nacional.

Gracias por su comprensión.

La dirección de la Mediateca



Alliance Française

*Montevideo*

## Charte des dons

Vous souhaitez faire des dons de livres (romans et/ou documentaires) à la médiathèque ou aux autres établissements de son réseau. Nous vous en remercions.

Nous attirons cependant votre attention sur le fait que nous ne pouvons accepter tous les dons. En effet, avant d'être mis à la disposition du public, les documents devront être catalogués, cotés et équipés. Ce traitement a un coût en temps et en argent. De ce fait nous ne l'effectuons que pour des livres que nous aurions été susceptibles d'acheter.

Nous acceptons donc les dons selon les critères suivants :

- Editions récentes (couvertures et contenus)
- Pas de format poche ou alors en excellent état
- Revues récentes (moins de 6 mois)
- Pas de pages jaunies, ni cornées, ni de textes soulignés...
- Couvertures propres
- Pas de manuels scolaires, ni de manuels « professionnels »
- Pas de VHS, ni de K7 (supports trop anciens)

**Dans le cas d'un volume de dons importants, veuillez nous transmettre la liste des documents en question avant de les apporter à la médiathèque pour que nous puissions l'étudier en détail.** Pour les documents à valeur patrimoniale, veuillez vous adresser à la Bibliothèque Nationale.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La direction de la Médiathèque